



CTS
ZI 54 BIS RUE DU CORDEAU – 77390 COURTOMER
TEL 01 71 30 62 05 - Email : ctschimie@aol.com - Site : www.cts-chimie.fr

FICHE TECHNIQUE - Réf 130-10001

OLFAPUR

DESTRUCTEUR D'ODEURS DE TABAC ET FUMÉES

PROPRIETES

OLFAPUR est un produit technologique qui agit sur les supports pollués par migration et diffusion. OLFAPUR n'est pas un désodorisant d'ambiance, mais un destructeur d'odeurs qui agit sur les molécules nauséabondes génératrices des odeurs de tabac froid et de fumées après incendie en annihilant totalement leurs effets.

TRAITEMENT CURATIF- PREVENTIF – REMANENT

Il ne se dégrade pas et ne vire pas (pas de modification de la note parfumée lors de son utilisation). **Destiné de par sa formule très concentrée à usage professionnel**

UTILISATION & MODE D'EMPLOI

Produit recommandé pour toutes les surfaces imprégnées d'odeurs de tabac :

Chambres d'hôtel – Salles de réunion - Salles d'attente - Automobiles - Véhicules de transport en commun - Cabine de camions - Lieux publics - Etc...

Pulvériser le produit sur les surfaces polluées à environ 20 cm des surfaces à traiter

La pulvérisation doit être la plus fine possible afin de favoriser la diffusion. Son efficacité est de 2 à 5 jours.

PRECAUTIONS D'EMPLOI & DE STOCKAGE

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment et consulter un médecin. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité pour plus de renseignements.

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

Stocker dans des conditions de températures comprises entre 5°C et 30°C

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

<u>ASPECT/ODEUR</u>	Liquide ambré
<u>DENSITE</u>	1
<u>COMPOSITION</u>	Agents spécifiques, tensioactifs non ioniques, parfum, alcool.
pH	Compris entre 7 et 8
<u>SECURITE</u>	Respecter les consignes de sécurité et de prudence (étiquette), consulter la fiche de données de sécurité.
<u>TRANSPORT</u>	Produit exempté du classement et de l'étiquetage Transport

CONFORMITE

Les agents de surface contenus dans ce produit respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatifs aux détergents.

GARANTIE : Ne contrôlant pas les applications, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient bien à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux.